

Avis de constitution

SOCIETE « FABIL TRANSPORT »

Siège ABIDJAN KOUMASSI FANNY CITE ADDOHA, Lot  
LOT GH 02 L004 A011, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FABIL TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT, COMMERCE GENERAL ET DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI FANNY CITE ADDOHA, Lot LOT GH 02 L004 A011, Ilot 00

Dirigeant(s) M BILGO ABLASSE (COGÉRANT), M BILGO NATHANAEL GUESWENDE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05496 du 19/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67742/GTCA/RC/2023 du 19/09/2023

